



Convocation à la séance du Conseil communal d'Ecublens

VENDREDI 7 décembre 2012 à **19 h**

Grande salle du Motty

ORDRE DU JOUR

Sonnerie de cloches.

Appel.

Communications présidentielles.

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 3 novembre 2012.
3. **Préavis No 18/2012** – Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice Chalet Les Alouettes, Morgins – Assainissement énergétique – Demande de crédit complémentaire.
Séance de la Commission intercommunale, le 22 novembre 2012, à 20h, au Motty, Grande Salle, Commission ad hoc + Commission des finances.
4. Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2013.
Rapport de la commission des finances.
5. Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny-près-Lausanne – Exercice 2013.
Rapport de la commission des finances.
6. Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – Exercice 2013.
Rapport de la commission des finances.
7. Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS – Exercice 2013.
Rapport de la commission des finances.
8. Budget du Service Défense Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne - Exercice 2013.
Rapport de la commission des finances.

9. Budget communal – Exercice 2013.
Rapport de la commission des finances.
- Séances de la Commission des finances selon agenda automne 2012.*
10. Communications municipales.
11. Divers.
12. Allocution de M. Pierre Kaelin, Syndic.
13. Allocution de M. Germain Schaffner, Président du Conseil communal.

A l'issue de la séance, un apéritif sera offert par notre Municipalité à la Salle des Conférences du Motty.

Le Président du Conseil communal
Germain Schaffner

Désignation des commissions chargées de rapporter sur les objets de l'ordre du jour:

Principe

La personne figurant en tête de liste d'une commission est nommée responsable de la séance. Lors de la séance, la Commission constituée nomme le Président et le Rapporteur.

Le jour et le lieu de la séance sont inscrits sur l'ordre du jour et Mmes et MM. les Municipaux concernés sont déjà avisés.

Les rapports, y compris les rapports des Commissions permanentes, doivent parvenir à M. Michel Häusermann, secrétaire du Conseil, **le vendredi jusqu'à 19h**, de la semaine précédant le Conseil (adresse: Ch. de la Forêt 18). Tél. 021 634 51 34 / 079 418 70 34

Commission ad hoc Préavis 18/2012 – Municipale concernée Mme Pascale Manzini.

Mmes et MM. **Nicole Roggo**, Ines Bortis, Stéphane Schlatter, Pascal Favre, Alain Blanchoud.

Les groupes sont convoqués comme suit à 20 h:

| | | |
|------------------|---------------|-------------------------------|
| Lundi 3 décembre | Groupe FORUM | Motty, Salle des Conférences. |
| Lundi 3 décembre | Groupe UDC | Motty, Salle de Justice. |
| Mardi 4 décembre | Groupe PSIG | Motty, Salle des Conférences. |
| Mardi 4 décembre | Groupe PLR+ID | Motty, Salle des Sociétés. |
| Mardi 4 décembre | Groupe VERTS | Motty, Salle de Justice. |